

PREAMBULE

Note à l'attention du lecteur

- ❖ L'exploitation d'une carrière a pour objet de produire les matériaux dont l'homme a besoin pour les bâtiments et les structures de communication.
- ❖ Le besoin global en matériaux de constructions est évalué sous forme de ratio par habitant et par an. La moyenne sur le territoire français est de 7 tonnes/habitant/an. Il est plus faible en zone urbanisée qu'en zone rurale, du fait de la densité de la population. Pour le département du JURA, le ratio est de 10,8 tonnes/habitant/an.(Supérieur au ratio national).
- ❖ Les granulats (petits morceaux de roches calcaires ou issus de matériaux alluvionnaires, cas étudié dans notre rapport) répondent essentiellement à une demande de proximité, pour le marché du BTP, bétons spéciaux, filtration, enrobés....
- ❖ La population concernée par la zone de chalandise est celle du Bassin Lédonien et de la Plaine de Bresse dont les besoins annuels s'établissent à environ 350 000 tonnes (volume de granulats commercialisés par L.C.J en 2019).
- ❖ Après l'eau, les granulats sont la seconde substance la plus consommée.

Illustration :

Quantité de granulats nécessaires à la construction de différents types d'ouvrages
(Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux « UNICEM »)

